

Les énigmes intercommunales de la RUG ?

Compte rendu
3^{ème} controverse

Mercredi 10 février 2010, politiques, techniciens, chercheurs, habitants, étudiants, se sont réunis à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble pour participer à la troisième controverse du SCoT de la Région Urbaine de Grenoble. Le thème abordé lors de ce débat est celui des différents niveaux de décisions et de leurs impacts sur le fonctionnement du SCoT dans la « grande Région Urbaine » de Grenoble. L'enjeu était de s'interroger sur les « énigmes intercommunales de la région urbaine de Grenoble ».

En présence de Marc Baïetto, Président de l'Etablissement Public du SCoT, d'Alain Faure, chercheur CNRS, UMR PACTE, IEP, le débat fut animé par Gilles Novarina, directeur de l'IUG. Martin Vanier ne pu être présent pour raisons personnelles et fut excusé.

Alain Faure traite des sujets relatifs aux aspects institutionnels et politiques du SCoT. Il établit une comparaison entre Naples et la RUG en s'appuyant sur la controverse de Valladolid :

1. La controverse de Valladolid (1550) : comment va t-on traiter le « nouveau monde » ? (fait référence à la découverte de l'Amérique et des Indiens) Comment va-t-on répartir le territoire, les richesses, les ressources entre les Indiens et le pouvoir central ? Cette corrélation reste d'actualité et nous conduit à nous demander comment faire pour fixer des règles au niveau de la RUG, entre Métro et secteurs extérieurs ?

2. L'exemple de Naples : pourquoi les politiques publiques sont-elles défailtantes ? Alors que le diagnostic montre que les élus et les fonctionnaires sont compétents et engagés, que le système politique est cohérent et que les habitants sont intéressés par la politique.

- Clef historique : c'est au niveau du rapport au pouvoir. La société napolitaine est une société qui refuse la contrainte de l'Etat ; le pouvoir politique n'est pas là pour organiser la société et la vie sociale.

- Clef logistique : il n'existe pas de politique de dialogue entre les différents niveaux. On observe un blocage au niveau de la coopération et du transfert de compétences d'un niveau à l'autre. Les communes ne veulent pas travailler avec leur Province, laquelle ne veut pas travailler avec la Région.

- Diagnostic linguistique : le passé est source de tous les maux. Les napolitains pensent que Naples est une ville maudite, victime de son passé rendant son futur impossible. De ce fait, ils ne parviennent pas à se projeter dans le futur.

3. L'exemple de la Région Urbaine de Grenoble : pourquoi les orientations du SCoT n'arrivent pas à être mises en œuvre alors qu'on dispose de potentiels favorables et qu'on reste sur une planification « modeste » qui ne prétend pas changer radicalement le futur ? On constate une difficulté à construire des accords politiques pour accepter et créer des règles à l'échelle de la RUG.

- Problème d'histoire : la RUG a des racines différentes et un territoire fragmenté. Certaines de ces racines sont traumatiques. Il faut traiter ces blessures entre les grands

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DE LA RÉGION URBAINE DE GRENOBLE

SCoT 2030

secteurs et ces traumatismes à l'intérieur des secteurs. Chaque territoire détient une identité spécifique, sa propre culture intercommunale, potentiellement incompatible avec les autres territoires.

- **Problème de pouvoir** : où se prennent les décisions sur l'avenir des politiques publiques qui détermineront le futur de la RUG ? Ces décisions se prennent-elles dans le SCoT ? On a tendance à observer les problèmes à partir d'une focale « communale », alors qu'il faudrait un éloignement, un changement d'échelle pour traiter ces questions.

- **Problème de langage « le dialogue enchanteur »** : il manque à la RUG un « grand récit ». Il faut construire un discours entendable afin de raconter une histoire qui soit acceptable ! La traduction en mots d'une vision est un facteur fondamental de la politique et donne la capacité au politique de porter une évolution.

Que retenir pour le SCoT de la Région Urbaine de Grenoble ?

- **La place du citoyen** : la démocratie participative peut-être un moyen pour que le citoyen joue un rôle et que les décisions ne soient pas prises qu'entre élus. Toutefois le problème se situe dans la transmission des informations. Il faut des corps intermédiaires pour rendre le discours compréhensible (ex : les Conseils de développement).

- **La question du discours enchanteur** : comment faire pour entendre ce récit quand on ne détient pas le même langage, la même culture ? Si une politique publique n'est bonne que si elle est entendable ne risque-t-on pas de faire de l'immobilisme ? Ou de la démocratie d'opinion ? Les élus ne sont-ils pas l'expression de la démocratie ?

Par ailleurs, le discours enchanteur ne signifie pas coller à l'opinion collective. Il s'agit de construire un récit pour légitimer l'action. Il faut travailler le discours pour permettre de comprendre l'articulation entre les « petits » choix de vie et les « grands » choix de société.

- **La problématique des blessures territoriales** : elles sont un dénominateur commun à l'ensemble des territoires. On rentre dans le SCoT par dépit et en conservant ses positions. Il faut essayer de gérer ces « grandes blessures ». Les problèmes sont les suivants : les territoires se renferment et se construisent les uns sans les autres. Il est dès lors peut-être temps de songer à faire une « thérapie collective » afin de panser ces blessures ! La logique communautaire doit émerger.

- **Le niveau de prise des décisions structurantes** : à quel niveau sont-elles prises ? Les décisions ne se prennent pas au SCoT. L'échelle de décision reste communale. De plus, ceux qui prennent les décisions ne sont pas forcément ceux qui peuvent les mettre en œuvre.

- **La décision et le modèle d'action** : existe-t-il une véritable relation de qualité entre le système de décision et le contenu ? Comment s'opère-t-il ? Il ne faut pas négliger qu'une action peut se construire avec une succession de décisions ou avec des ruptures.

En guise de synthèse quelques points essentiels :

- Régler les traumatismes et les blessures entre les territoires qui les empêchent d'avancer ensemble et de construire un projet collectif.
- Déterminer des lieux de décisions adéquats pour mettre en œuvre des solutions adaptées et se fixer des règles à l'échelle de la RUG.
- Créer un récit entendable et compréhensible par tous pour se construire une identité commune, celle de la Région urbaine de Grenoble.

En conclusion on peut dire que le SCoT est un laboratoire d'idées.